

Règlement intérieur association

NAMASTE DANSES INDIENNE BOLLYWOOD

Toute inscription à l'Association est définitive et donnera lieu à aucun remboursement en cours d'année.

Toute personne qui souhaite découvrir nos cours bénéficie de 2 cours d'essai gratuit, à l'issue duquel elle devra confirmer définitivement ou pas son inscription.

Les cours sont dispensés de septembre à juin hors vacances scolaires et jours fériés. Mais il peut avoir des cours ou répétitions exceptionnelles pendant les vacances au congé.

Il est demandé pour chaque inscription :

- Le paiement de l'adhésion à l'association de 20€ (fixe et non remboursable) et des cours payables en totalité suivant les modalités de règlement. Possibilité de régler en plusieurs fois.
- La signature du bulletin d'adhésion et de l'autorisation de droit à l'image

Toute inscription est définitive, aucun remboursement en cours d'année.

En cas d'impossibilité de réaliser les cours en salle (suspension pour raison gouvernementale), vous pourrez choisir de poursuivre les cours en ligne (sur zoom) ou être remboursés des cours non suivis sur cette période moins 30%.
Les remboursements seront faits lorsque la situation deviens normal.

Consignes pendant les cours et pour les adhérents

Pendant toute la durée de leur présence dans les salles de cours, il est demandé aux adhérents d'avoir une tenue correcte, qui permet de danser à l'aise. Des groupes sont créés sur WhatsApp pour transmettre des vidéos pour que les adhérents puissent répéter entre deux cours. Ces vidéos peuvent être transmises en aucun cas à des personnes extérieures.

L'**autorisation de sortie** pour les enfants mineurs rentrant seuls après le cours est à valider, dans le cas contraire, les parents sont tenus d'attendre leur enfant à la porte des salles de cours. Les parents ne sont pas admis aux cours. Si pour une raison, la présence des parents est permis, ils ne doivent pas intervenir dans le travail de la professeure

L'utilisation du téléphone portable est interdite pendant les cours.

L'association décline toute responsabilité en cas d'oubli, ou vols des affaires personnel, de portable, de choses de valeurs etc

Absence et Présence

Les élèves doivent arriver à l'heure. Toute absence ou retard doit être signalée au 06.61.55.16.66, dix min avant le début du cours

L'association permet aux élèves en cas d'absence de faire un cours de rattrapage la semaine précédant ou la semaine suivante. Elles ne peuvent pas cumuler les cours de rattrapage pendant plusieurs semaines. L'association peut être amenée à changer le lieu des cours, mais toujours dans la même ville.

En aucun cas les absences en dehors de ça ne seront déduites ni remboursées.

Absence du professeur

En cas d'absence du professeur, l'association s'engage d'organiser une remplaçante ou d'organiser un cours de rattrapage pendant les vacances scolaires.

Droit à l'image

L'association Namasté Ni se réserve le droit d'utiliser, **avec l'autorisation des élèves**, gratuitement et sans contrepartie présente ou future, l'image des élèves inscrits à des fins de communication (site internet...) et pour ses besoins. Et ceci sans limite de durée.

Spectacles et costumes

Le spectacle n'est pas obligatoire. Les deux derniers cours il y aura des mise au point pour le spectacle, dont un répétition général, Lors des prises de vidéo ou un spectacle l'association peut être amenée à prêter des costumes aux adhérents. L'adhérent doit déposer une **caution de 50 €**. Après le spectacle les costumes doivent être nettoyés soigneusement (**mais sans être repassé, sauf indication**) et remis à l'association dans la semaine qui suit.

Dès lors les 50 € seront rendus si le costume est dans le même état que lorsqu'elle a été remise à l'élève.

IMPORTANT : Tout manquement au présent règlement pourra conduire à une mesure d'exclusion temporaire ou définitive qui ne saurait donner lieu à un remboursement de quelque nature que ce soit.

Le Bulletin d'adhésion dûment rempli avec l'acceptation de ces règles, prends la place d'une signature